



Fédération

Syndicale

AQUITAINE

Unitaire

**CTA du 9 novembre 2016**

**déclaration de la FSU**

La journée du 8 novembre a été marquée par une grande mobilisation des personnels de la santé, face à une dégradation des conditions de travail et de la qualité des soins à l'hôpital public, au détriment des usagers.

Qu'en est-il dans le service public d'éducation ?

Depuis 2009 les dépenses d'éducation stagnent également, et on peut lire dans le dernier numéro d'alternatives économiques qu'en 2016 elles seront même inférieures à celles de 2012 en pourcentage du PIB! De ce point de vue, le rapport du CNESCO est très instructif au regard des promesses de faire de la jeunesse une priorité. Il dresse de sévères constats pour le système éducatif, et notamment sur l'amplification des inégalités sociales à l'école. Vingt-deux contributions de chercheurs corroborent les analyses de la FSU et listent les défaillances du système actuel : ségrégation scolaire, manque de prise en charge de la difficulté scolaire, choix pédagogiques qui excluent les élèves des milieux populaires des apprentissages, insuffisance du budget alloué à l'éducation prioritaire, manque de formation et de mixité sociale. La lutte contre la ségrégation scolaire passe par l'allègement des effectifs, les mesures de prévention, une réelle formation continue des personnels et la mixité sociale assurée par l'État dans les établissements. Le CNESCO insiste sur la nécessité de donner les moyens pour une politique volontariste de déségrégation à l'école, en privilégiant l'expertise des acteurs de terrain, et donc de renoncer à la logique de réformes à répétition. Il est plus que temps de donner aux équipes éducatives les moyens d'une action pédagogique efficace, mais alors il faudrait faire confiance à l'expertise des personnels de l'éducation et non les accabler en poursuivant les réformes qui toutes renoncent au caractère national de l'éducation, et à une politique ambitieuse en faveur des élèves les plus défavorisés socialement.

Les objectifs de la loi de refondation sont triples : élever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous, réduire les inégalités sociales et territoriales, réduire le nombre de sorties sans qualification. Impossible de ne pas approuver un tel programme.

Or, on le sait maintenant, la promesse de création de 60 000 postes ne sera pas totalement tenue. Les créations ont été essentiellement consacrées à la remise en route de la formation initiale et ont à peine couvert la hausse démographique. Dans le second degré, il manque toujours 500 postes pour retrouver le taux d'encadrement de l'année 2007 et pour compenser le retard de l'académie de Bordeaux. Pour, le 1<sup>er</sup> degré, 300 postes seraient nécessaires notamment pour rattraper le déficit structurel girondin.

### **Qu'en est-il réellement dans le premier degré ?**

Ce sont les écoles qui pâttissent le plus de ces non-créations avec un déficit de près de 3 000 postes sur les 14 000 annoncés. Depuis la rentrée 2012, avec plus de 66 000 élèves supplémentaires, la création de 2 544 postes, hors « plus de maîtres » et « moins de 3 ans, » n'a rien changé des conditions d'apprentissage au sein des écoles. C'est comme cela que se traduit la priorité au primaire !!!!

**Dans l'académie**, la baisse des effectifs, notamment en pré élémentaire, aurait pu être l'occasion d'améliorer les taux d'encadrement. Et nous attendons les E/C qui seuls permettent de voir l'amélioration ou pas des conditions d'enseignement des élèves.

**Le « plus de maîtres que de classes »**, dispositif mis en avant par le SNUipp-FSU depuis sa création comme un moyen de mettre en place un travail d'équipe, d'en valoriser la polyvalence pour une réelle prise en charge de la difficulté, s'est très peu concrétisé. Dispositif invisible donc pour la majorité des élèves de notre académie. Pire, le « PMQC » et les APC qui ont fait suite à l'aide personnalisée ont été le prétexte à la non réhabilitation des RASED, aucun poste n'a été créé depuis 2012.

**La scolarisation des moins de trois ans, si elle progresse très légèrement dans notre académie, n'atteint pas les objectifs, notamment en Gironde.** Le choix qui est fait de privilégier les dispositifs fait de l'ombre à la scolarisation des TPS.

Avec 17 dispositifs « TPS », 737 élèves de moins de 3 ans sont scolarisés actuellement contre 899 à la rentrée 2012. La situation en REP + est particulièrement préoccupante.

**Le bilan n'est pas positif non plus du côté de l'éducation prioritaire :** la « réforme », effectuée à moyens constants, a exclu nombre de situations légitimes, notamment les écoles en quartier « politique de la ville » et a particulièrement pesé sur les effectifs des écoles hors éducation prioritaire . Certaines écoles se sont retrouvées « orphelines ». Au sein de l'éducation prioritaire, l'attention s'est portée sur un nombre restreint de situations, (en REP +) et les moyens consentis ont été assortis d'un renforcement des pressions managériales.

Mais la mesure emblématique de ce quinquennat restera **la réforme des rythmes scolaires** qui s'est faite contre les enseignants. Elle a amplifié les inégalités territoriales et dégradé les conditions de vie professionnelle et personnelle des enseignant-es et souvent les conditions d'apprentissage des élèves, particulièrement en maternelle, sans faire la preuve de son efficacité sur la réussite des élèves. La FSU dénonce le manque de transparence sur le bilan de cette réforme, notamment par l'absence de publication du rapport de l'inspection générale sur les rythmes scolaires.

**Pour le second degré** le bilan chiffré ne fait pas apparaître que les effectifs par classe ne cessent d'augmenter. Un nombre important de divisions dépassent déjà le seuil trop élevé de 35 en lycée et 30 élèves en collège. Ces évolutions sont masquées par l'utilisation de moyennes académiques qui sont peu parlantes. Il y donc une fausse transparence sur les effectifs : ce sont ceux par division qui permettent d'analyser objectivement la réalité dans les EPLE.

En ce qui concerne l'orientation : comment interpréter la montée des effectifs dans certaines sections en Lycée, sur des filières qui apparaissent alors comme des orientations

subies, dégradant les conditions d'enseignement dans ces classes, tandis que dans le même temps le rééquilibrage annoncé dans les filières générales ne se produit pas. Par ailleurs, le bilan de rentrée montre des ajustements en « trompe-l'œil » : inégalités entre les EPLE quant au nombre d'heures repris ou donné selon l'évolution des effectifs d'une part, mais surtout des ajustements qui se font non seulement essentiellement en HSA, mais même au dépens des heures postes. En lycée, comme à Tregey ou à Brémontier le climat scolaire est très tendu avec la montée d'incidents et de violences, qui démontrent un manque certain de personnels pérennes dans l'équipe pluri-professionnelle. Les réponses ne sont pas à la hauteur de la situation et les moyens supplémentaires n'y sont pas. Face à un climat scolaire inquiétant, à l'épuisement et à la désillusion professionnelle des équipes, la FSU réitère sa demande d'une révision de la carte de l'éducation prioritaire.

La réalité du terrain dans le second degré est donc celle d'une situation qui ne cesse de se dégrader, à travers les conséquences d'un manque de moyens et d'une politique éducative de renoncement et de démagogie. Les créations de postes demeurent insuffisantes au regard de la seule montée des effectifs, et les conditions de travail des élèves, mais aussi celles des personnels ne cessent de se dégrader. Le collège illustre bien cette situation avec la mise en place d'une réforme contestée très majoritairement, de nouveaux programmes à tous les niveaux sans même disposer des manuels pour chaque élève en dépit des annonces ministérielles, la multiplication des réunions et des injonctions (ex le passage autoritaire à l'évaluation sans note), des nouvelles tâches bien loin des missions d'enseignement...un alourdissement intolérable de la charge de travail alors que l'année scolaire vient de commencer.

Cette réforme se fait sans réelle formation et dans la précipitation comme le souligne le rapport du CNEC page 82.

Nous tenons à dénoncer du fait de la réforme du collège la perte d'ambition pour l'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE tant dans les nouveaux programmes vides de contenus, centrés sur une discipline " au service de... " que dans son exclusion des

épreuves du DNB. A la fin de la scolarité obligatoire, voir disparaître l'épreuve d'EPS du Brevet nous apparaît comme un signe fort d'affaiblissement de l'EPS au sein du système éducatif, au collège et au-delà et un grand danger pour la discipline et le métier de professeur d'EPS.

Les collègues doivent donc à nouveau compenser par leur professionnalisme et une charge de travail supplémentaire, les manques criants pour essayer de faire réussir tous leurs élèves. La pression faite par les contrats d'objectifs renouvelés et le cérémoniel institutionnel de « grand oral » à l'Inspection académique sont en décalage total avec les besoins et les attentes du terrain.

Concernant la carte des formations, nous constatons cette année une logique extrêmement adéquationniste entre formation et emploi.

La formation professionnelle sous statut scolaire n'a pas pour but unique de répondre à des besoins d'emplois locaux. Elle est pour nous un moyen d'élévation des qualifications et de formation générale permettant la construction de citoyens capables d'évoluer.

D'autre part, nous constatons à travers la lecture d'une carte d'apprentissage que vous auriez dû nous communiquer, que votre projet est de développer de manière importante le nombre d'apprentis dans les lycées, notamment par la mixité des publics.

Nous rappelons notre opposition à ce système dont la justification est plus financière que pédagogique. Manifestement, pour la rentrée 2017, avec aucune ouverture de bac pro hors transformation, et la grande part faite aux formations non diplômantes FCIL, la carte des formations que vous proposez n'est pas satisfaisante.

Entre les annonces faites d'un formidable plan 500 et la réalité, le compte n'y est pas.

Pour les personnels ATSS, les quelques créations de postes, même si elles sont bienvenues, ne peuvent masquer l'énorme déficit de cette académie.

C'est pourquoi, au-delà du bilan strictement technique que vous voulez imposer, et à travers celui des années antérieures, c'est toute une politique éducative dans le second degré qui est en échec : **réforme Chatel** dont on fait toujours l'évaluation, **réforme du collège**, à n'en pas douter, notamment parce qu'on y attribue des moyens dit d'accompagnement pour tenter de réduire les oppositions, moyens dont on peut d'ailleurs douter qu'ils soient pérennisés.

**La FSU réitère sa demande d'un plan de rattrapage, une amélioration des statuts des fonctionnaires, un plan de titularisation des personnels « précaires », conditions de vivre ensemble dans notre service public d'éducation.**